

## Résolution présentée par la délégation de l'état de Libye

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne le coût de l'accueil et de l'intégration des migrants subsaharien en Libye

L'Assemblée Générale,

Relevant que le nombre de migrants fuyant les conflits dans leur pays d'origine en Afrique subsaharienne et souhaitant rejoindre l'Europe en passant par le territoire libyen ne cesse d'augmenter ces dernières années,

Constatant que les centres de détention en Libye sont submergés par lesdits migrants, avec des conditions de vie misérables et d'importants frais pour le gouvernement libyen,

Déplorant que les Etats européens refusent d'accueillir les migrants bien qu'ils aient de meilleures infrastructures et plus de moyens pour ce faire, et forcent ainsi la Libye à les arrêter afin qu'ils n'atteignent pas le continent européen et à les accueillir,

Sachant que la Libye est confrontée à une très grave crise économique et sociale qui, en conséquence, n'offre aucune perspective d'avenir pour ces migrants restant bloqués dans cet État,

Demande un soutien à l'Union Européenne afin de pouvoir assurer l'éducation ainsi que l'intégration sociale et professionnelle des migrants en Libye, visant en particulier à:

- Contribuer par tout moyen utile au bon fonctionnement des centres de détention en Libye afin d'assurer des conditions de vie acceptables pour les migrants;
- Financer des infrastructures et des services pour assurer l'éducation des enfants migrants en Libye;
- Favoriser la création d'emplois en Libye par le lancement et le développement d'activités dans notre Etat par des entreprises de l'Union européenne et dans le but d'y offrir des perspectives d'intégration sociale et professionnelle aux migrants lesdites entreprises bénéficiant alors de conditions fiscales attractives.

Le texte français fait loi.

